

Questions orales

M. Lalonde: ... et en leur donnant suffisamment d'argent. De même, j'invite le parti de mon collègue à soutenir le projet de loi sur le tarif du Nid-de-Corbeau ...

M. Deans: Asseyez-vous.

M. Lalonde: ... qui créera ces emplois dont nous avons besoin et permettra l'investissement de 25 milliards de dollars.

Des voix: Assis.

Des voix: Bravo!

* * *

LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

LES PETITS CARACTÈRES DES ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, ma question est destinée au ministre de la Consommation et des Corporations. J'ai reçu copie des pétitions des townships de Somerville, Anson, Hindon et Minden, Fenelon Falls, Verulam et bien d'autres. Ces pétitions portent sur le nouveau caractère d'imprimerie employé dans les annuaires téléphoniques de 1983 de la compagnie de téléphone Bell pour la région de Lindsay-Peterborough. Madame le ministre interviendra-t-elle auprès de Bell Canada pour en obtenir l'assurance que le caractère sera grossi afin que les abonnés puissent consulter l'annuaire? J'espère que cette question relève de son ministère.

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je ne suis pas sûre du tout que ce soit le cas, mais je vais certainement étudier la question sans délai.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE

LES SUBVENTIONS DU PESP—LES PERTES D'EMPLOI DANS LES CHANTIERS NAVALS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances qui est sans doute au courant des préoccupations de plus en plus nombreuses que suscite le programme de subventions accordées en vertu du Programme d'encouragement du secteur pétrolier, pour dédommager les concessionnaires canadiens que le gouvernement oblige à aller prospecter au large de nos côtes. Si je pose la question aujourd'hui, c'est que nous savons que, lors du premier semestre de l'année, 5869 emplois ont été perdus dans les chantiers navals du pays. Le ministre envisage-t-il de modifier ce programme de façon à sauvegarder et à conserver ces emplois dans nos chantiers navals?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'accorde toujours beaucoup de sérieux aux instances du député, et je ne manquerai certainement pas de les examiner.

LA CONSTRUCTION DE PLATES-FORMES DE FORAGE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Aurait-il l'obligeance d'examiner aussi ces nouvelles instances, puisqu'il se plaît à les qualifier ainsi, et qui ont trait à la perte imminente d'un contrat de 250 millions de dollars pour la construction de trois nouvelles plates-formes auto-élévatrices destinées aux travaux de prospection au large de la côte est du Canada, car ces trois plates-formes pourraient fournir près de 1,800 nouveaux emplois sur la côte est et dans les chantiers fluviaux?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, la réponse est la même que pour la première question.

M. McDermid: Il ne sait que répondre.

* * *

LE MULTICULTURALISME

LA RÉDUCTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, j'ai une question à poser au nouveau ministre d'État chargé du Multiculturalisme. Je tiens d'abord à le féliciter de sa nomination au cabinet.

Des voix: Bravo!

M. Murta: Le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme, le CCCM, est chargé de conseiller en permanence le gouvernement en matière de politique multiculturelle pour les Canadiens en s'appuyant sur la représentation la plus large possible. Il est certain que mon parti est tout à fait d'accord quant aux grandes lignes de cet organisme.

Pourquoi ou comment le ministre réduit-il la composition du Conseil, dont les 100 membres seraient ramenés à 25? Pourquoi ce nombre de 25 et comment le ministre pense-t-il qu'il va ainsi pouvoir compter sur une coupe assez large de l'opinion qui est si nécessaire en ce domaine?

L'hon. D. M. Collenette (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, je remercie le député de sa question. Il y a des années que je collabore avec lui, depuis l'époque du comité des transports, et je suis persuadé que nos bonnes relations vont se maintenir.

En ce qui concerne le CCCM, le cabinet a donné son accord en juillet à la recommandation unanime du CCCM de réduire la composition de son groupe de travail à 30 membres, et non à 25. Cela, je le répète, a été recommandé par le Conseil, et le gouvernement s'est incliné. L'organisme va prendre le nom de Conseil canadien du multiculturalisme, un peu plus facile à prononcer. En ce qui concerne son fonctionnement, nous estimons qu'avec 30 membres il pourra beaucoup plus efficacement s'acquitter de ses obligations et conseiller le ministre. En ce qui concerne le choix des personnes désignées au Conseil, cela fait l'objet des études et consultations habituelles.